



## GRANDEUR ET DÉCADENCE d'un officier valaisan

**D**ANS une liasse de vieille correspondance j'ai trouvé quelques lettres, signées Bruchez, dont le ton amusant m'a inspiré le désir de faire avec leur auteur plus ample connaissance. Le recueil des généalogies bagnardes du chanoine Deferr donne ces quelques renseignements :

Etienne - *Nicolas* - (Hercule) Bruchez est né à Bagnes en 1791. Son père, André-Nicolas, capitaine (né le 4 avril 1760) fils de Jean-André Bruchez, également capitaine, avait épousé Modeste Bonne Copt<sup>1</sup>.

Je n'ai pas de détails sur la carrière militaire de Nicolas Bruchez.

<sup>1</sup> Une dame *capitaine* Bruchez tenait auberge à Martigny en 1751.

En 1814 il est en garnison à Melun. Le 8 juillet il écrit à son oncle, le lieutenant-colonel Gard, que ses vœux sont enfin accomplis et qu'il vient d'être accepté dans la Garde du Corps du Roi : « Nous avons reçu l'ordre de quitter Versailles afin de nous rendre à Paris le 22 du mois passé, pour faire la prestation du serment de fidélité au Roi qui nous a dit les choses les plus flatteuses <sup>1</sup>. Nous en sommes partis le lendemain pour nous transporter à Melun, quartier de notre compagnie ; nous sommes logés chez les bourgeois en attendant que les réparations nécessaires à notre hôtel soient achevées ; j'ai le bonheur d'être logé chez une bonne dame qui m'offre mille avantages tant par ses conversations instructives que par ses honnêtetés à mon égard ; j'ai une très belle chambre, un bon lit, ainsi qu'une bibliothèque très bien composée à mon service ; elle fait ma principale occupation, avec quelques autres arts d'agrément auxquels je m'adonne. Il ne me manque plus que de l'argent pour la confection de mes habits. » Il n'avait pas été payé de sa solde dans son ancien régiment et la dépense s'annonce assez forte : 600 francs. La fin de sa lettre nous apprend qu'il pleure encore la perte de *son tendre père*, que sa mère est remariée et que les liens sont un peu relâchés entre sa famille et lui.

L'argent vint sans doute, mais je n'ai plus de nouvelles jusqu'en 1822. Nicolas Bruchez est devenu capitaine dans la Garde Royale <sup>2</sup> et songe à fonder

<sup>1</sup> Ce détail est confirmé par le journal du capitaine Schumacher (de Vallière *Histoire des Suisses au service étranger*).

<sup>2</sup> Capitaine-lieutenant au 7<sup>m</sup>e régiment de la Garde Royale, 1<sup>er</sup> Suisse d'Hogguer.

un foyer. Dès ce moment son histoire devient plus intéressante.

« Par des on dit, lui écrit en avril 1822, son oncle le lieutenant-colonel en retraite Joseph-Arnold Gard<sup>1</sup> par des on dit, j'apprends que vous venez de faire ou que vous devez former une alliance aussi flatteuse du côté de la naissance qu'avantageuse par celui de la fortune..... Vous devez, paraît-il, conduire Madame votre épouse en Valais cet hiver. Je pense que vous n'aurez pas formé ce projet. » Et le vieil oncle s'épouvante à l'idée de voir une personne du grand monde faire « de fâcheuses comparaisons sur les mœurs et la manière de vivre » : « vous ne voudrez pas vous exposer à éprouver des reproches mérités de la part de Madame par l'ennui qu'elle éprouvera. »

Nicolas, ou mieux, puisque depuis 1814 il a changé de prénom et opté pour Etienne, Etienne n'avait pu en effet annoncer la nouvelle lui-même à sa famille ; il avait chargé sa mère de la commission, « la petite personne qu'il a choisi pour femme ayant été jusqu'au dernier moment d'un tel égoïsme qu'elle lui aurait fait un crime d'avoir consacré à d'autres qu'elle le plus petit moment de loisir ». « Elle a, à la vérité, bien des titres pour être aussi exigeante car elle joint au plus joli minois et aux goûts simples qui caractériseraient une valaisanne, toutes les vertus d'un ange et tous les talents d'agrément qui

<sup>1</sup> Joseph-Arnold Gard, né à Bagnes en 1750, capitaine au régiment de Courten, chevalier de Saint-Louis, licencié en 1792 ; major puis lieutenant-colonel au régiment de Preux (Espagne) colonel et commandant d'arrondissement en Valais en 1817, mort en 1828.

peuvent être procurés par l'éducation la plus soignée. » La dite petite personne, objet de ses rêves, étant partie avec sa mère, pour procéder à l'achat d'un trousseau dont il va même indiquer le prix, le brave capitaine qui n'a pas le bonheur discret, profite de ce répit pour préciser les détails de sa nouvelle fortune.

La dot comprend une terre d'un revenu de cent louis « avec l'espoir certain d'un avoir pour le moins autant à la mort des parents, vu qu'on élève leur fortune à six cent mille francs divisibles entre trois enfants. » Il escomptait peut-être déjà la disparition de celle dont il devait dire trois ans plus tard « l'être que j'ai le plus en horreur, c'est-à-dire ma belle mère. » Mais il avait soin d'ajouter que cette *mère* est amie intime de Madame de Genlis, auteur, et auteur elle-même.

La future dame Bruchez a un frère, « qui sera sans doute avantage » et une sœur, celle-ci âgée de 17 ans et « belle comme l'astre du jour et que son père voudrait marier à un neveu surnommé Plumet. » Bruchez abonde en détails, il est exubérant, mais sa joie se comprend. Lorsqu'il a quitté sa vallée natale il emportait sans doute, comme tout soldat, son bâton de maréchal dans sa poche ; mais s'il n'est parvenu à de bien hautes destinées militaires, il ne pensait pas qu'un jour S. M. le Roi de France signerait, ainsi que les princes et princesses du sang, à son contrat de mariage (pour lequel il devait verser 300 francs et son futur beau-père 1300). « Ayant lieu de croire que vous ne verrez peut-être pas sans plaisir figurer

mon nom sur des papiers publics, et étant incertain si la *Gazette de Lausanne* a fait mention de l'honneur que le Roi a bien voulu me faire, ainsi que les Princes de signer mon contrat de mariage, je vous envoie un journal du Département du Loiret qui l'a annoncé. » Dans une autre lettre il avait précisé ce détail auquel il semble attacher une vive importance : « Au moment où vous recevrez la présente, les journaux vous auront sans doute annoncé etc.... »

Il voudrait que tous ses parents fussent témoins de son bonheur. Du moins il se propose d'inviter à ses noces tous les officiers valaisans et se demande avec anxiété si « l'ami de Lavallaz » arrivera à temps pour assister à cette journée mémorable. « Monsieur le comte de Bradi mon beau-père, se propose de faire danser pendant deux jours. » Bruchez a l'intention de faire, pour l'oncle qui ne les verra pas, une description de ces réjouissances ; mais il a renoncé à sa première idée de conduire sa femme en Valais.

L'attitude, peu accueillante de sa mère et de son beau-père (sa mère s'est remariée) l'a même engagé « à se faire rayer de la liste des recruteurs qui doivent venir au printemps » et déjà il espère que « l'hymen fera naître quelque accident qui nous obligerait à ajourner encore ce voyage. » Il ne se résout cependant pas volontiers à l'idée de renoncer au Valais : « Je sens mes yeux s'obscurcir par un torrent de larmes qui m'empêchant pour ainsi dire de voir ce que j'écris, m'obligent de finir. Adieu donc, mon cher oncle, j'ai bien de la peine à vous dire que nous ne nous reverrons sans doute plus, si je ne suis plus

qu'un enfant de *marâtre* ou de *parâtre*. (12 septembre 1822, du poste du Louvre).

Une petite maladie retarda le mariage qui se fit vers la fin de septembre 1822 mais dont la description ne m'est malheureusement pas parvenue.

Aux récits enthousiastes du neveu, le vieil oncle répond par une lettre affectueuse sans doute, mais qui nous permet de voir qu'il connaissait bien le caractère du nouvel époux. Il l'exhorte à la sagesse, à la constance, il l'engage à se rendre digne de sa nouvelle famille ; bref, toute une série de conseils qui pour être nécessaires, n'en furent pas moins inutiles.

Bien accueilli de sa nouvelle famille, le capitaine Bruchez semble prendre son rôle au sérieux. Sa femme, Eve de Bradi, va nous renseigner sur le milieu dans lequel il vivra. Désirant en dépit des obstacles, connaître le pays et les parents de « son cher Etienne » elle écrit au vieil oncle, pour l'amadouer, une lettre d'une naïveté charmante et « profitant de l'obligeance de M. Dufour » elle lui envoie avec sa missive « quelques ouvrages de ma mère qui pourront vous amuser et comme nouveautés et comme ouvrages d'une personne tellement affectionnée à votre neveu, que j'en serai jalouse si Etienne m'était moins cher.... Il dépendra de vous que je ne sois pas envieuse. Si je puis être aimée de votre famille autant que mon mari l'est de la mienne, je pardonnerai à ma mère et à tous les miens leur partialité envers M. Bruchez. Oui mon oncle, partialité, et il faudra que vous me dédomagiez, que vous me gâtiez aussi un peu.... Mais jusqu'à présent, mon cher oncle, je n'ai

pu concevoir l'espérance de vous plaire ; on m'a même dit que vous n'engagiez pas mon mari à me conduire en Vallais, parce qu'accoutumée à la vie de Paris je m'y ennuyerais.... Je ne suis pas assez dénuée d'instruction pour ignorer que l'on trouve en Vallais des personnes aussi aimables et aussi spirituelles qu' à Paris et je sais que c'est dans la famille de mon mari que je dois les chercher. Vous m'en voudriez sûrement beaucoup si je vous privais de voir un neveu tel que le capitaine Bruchez. C'est ce qui n'arrivera certainement pas, car je suis impatiente de vous être présentée et de vous présenter à mon tour un petit enfant qui, je l'espère, vous réconciliera avec les demoiselles françaises.... Si vous connaissiez ma famille, vous ne douteriez point que toutes les vertus, toute la simplicité que l'on admire sur les monts les plus écartés de l'Helvétie ne puissent se rencontrer parmi nous. Je vous dirai que ma mère, qui écrit dit-on comme un homme, tricote aussi bien qu'aucune femme et qu'elle fait de cette manière toutes les camisoles du petit neveu que j'espère vous donner dans deux mois.... Il ne manque plus à notre bonheur que le petit enfant que nous attendons ; nous nous empresserons de vous annoncer sa venue. »

Un petit neveu naquit en effet deux mois plus tard qui reçut le prénom de Paul.

L'idylle devait peu durer. Quelle sottise fit M. Bruchez, je l'ignore, mais 19 mois après son mariage sa position a changé. Il est désespéré et parle même de se suicider. Son père (le deuxième mari de

sa mère) a refusé de lui venir en aide et c'est à son vieil oncle qu'il réclame aide et conseils. Il reçoit surtout des conseils : « L'honneur, le bons sens et la raison doivent être la règle de votre conduite.... croyez, *Monsieur*, que vous devez vous attendre à trouver quelque épine avant de cueillir la rose. » Et plus loin : « pensez que vous êtes homme et que n'êtes pas l'arbitre de disposer de l'existence que vous avez reçue de l'Être suprême. »

Quoi qu'il en fût des difficultés du ménage, les liens n'étaient pas rompus, car le capitaine annonce le 11 septembre 1825 : « ma femme est heureusement accouchée le 18 de juillet d'une fille à qui l'on a donné le nom de Marie-Bonne-Alexandra-Antoinette-Pauline-Pulchérie. Le parrain a été M. Alexandre Colonna d'Istria, premier président de la cour royale du Département de Corse, neveu de mon beau-père (à la mode de Bretagne) et la marraine la personne que *j'ai le plus en horreur*, c'est-à-dire ma belle-mère. » Naissance et baptême ont eu lieu en l'absence de M. Bruchez qui voyageait en Italie. M. le Dr Kempfen lui a rapporté que M<sup>me</sup> Bruchez a été en proie aux plus affreuses inquiétudes pendant tout le temps de son voyage et n'a cessé de faire demander des nouvelles auprès de tous les officiers de sa connaissance. Pendant ce temps les beaux parents préparent le divorce des époux Bruchez; ils seraient disposés « à sacrifier jusqu'au dernier denier de leur patrimoine pour le faire prononcer contre un mari qui n'aurait cessé de se livrer à tous les excès envers sa femme. » Le capitaine qui, dit-il, a entre les mains

plus de 200 lettres qui prouvent le contraire et qui réclame pour plus de sûreté, les lettres écrites à l'oncle soit par sa femme, soit par sa *montrueuse* mère, le capitaine ne nourrit plus de sentiments bien tendres à l'égard de ses beaux parents : « Il ne serait pas impossible que vous appreniez dans quelques jours que je leur ai cassé les bras et les jambes, car je viens de faire l'acquisition d'une bonne trique dans l'intention de m'en servir après la première assignation. » Mais la note tragique dure peu et sa lettre se termine par « l'expression du plus tendre respect que vous voudrez bien adresser de ma part à toute votre famille, sans oublier de lui faire part de mes nouvelles *productions*. » Ce dernier terme désigne évidemment la petite Pulchérie.

Moins de deux mois après, nouveau changement de tableau : « Je m'empresse de vous informer que je n'aurai pas besoin de faire usage des lettres que vous avez eu l'obligeance de me renvoyer. » En effet M<sup>me</sup> Bruchez qui n'a malgré tout cessé d'aimer son mari, abandonne à Orléans, les laissant en otage à sa famille, ses deux enfants. Elle rejoint à Paris le bouillant capitaine et après avoir reconnu devant témoins et par écrit, l'inanité des griefs de ses parents contre son époux, elle obtient une complète réconciliation. « Nous voici maintenant réunis, tout aussi tendres et aussi amoureux que nous l'étions avant nos tribulations. »

Le capitaine est fier de son fils, qu'il connaît par les récits de sa femme : « on dit que Paul est très gentil et très précoce, car il parle déjà très bien, danse

la contredanse et sait même aussi distinguer plusieurs lettres de l'alphabet (il a 2 ans) mais il paraît que sa petite sœur sera beaucoup plus retardée quant à l'intelligence ; elle paraît avoir hérité de la tristesse de sa mère, car elle est d'un sérieux tellement impertutable qu'elle n'a encore ri qu'une fois depuis sa naissance (elle a 3 mois  $\frac{1}{2}$ ). Le père compte sur les espiègleries de Paul et la tristesse de Pulchérie pour amadouer les grands parents et les ... inciter à grossir de quelques mille francs leur part du futur héritage. La santé de Madame Bruchez donne quelque souci à son mari, mais il espère pourtant qu'elle se rétablira.... « pourvu que je puisse m'abstenir de lui faire un troisième enfant ! »

La réconciliation des époux est le dernier épisode de la correspondance que je possède, mais l'histoire du capitaine Bruchez n'est pas inconnue dans son lieu natal et je la complète grâce aux renseignements de M. Gabbud.

Entre les deux récits il existe bien une lacune, mais il serait oiseux ou difficile de la combler.

On raconte à Bagnes qu'un Nicolas Bruchez s'engagea en France, y devint capitaine et pour comble de fortune, réussit, malgré son peu d'éducation, à épouser une jeune fille de la meilleure société, très riche, dont il eut un garçon et une fille. Les succès mondains de sa femme surexcitèrent la jalousie de Bruchez et cette jalousie le perdit. Un soir, dans un grand bal, tandis que sa femme dansait au bras d'un élégant cavalier, notre bagnard s'avisa de lui barbouiller la figure de suie. Scandale ! et avouons-le,

juste courroux des parents de la jeune femme. Bruchez dut s'enfuir de Paris assez lestement et caché, dit-on, dans un tonneau. Est-ce là le début de son voyage en Italie. Il ne m'est pas possible de fixer ce détail. On sait encore que Bruchez revint seul au pays, et se fixa d'abord au Châble (dans une maison de bois sur l'emplacement de laquelle fut construite plus tard, en pierres, la maison de l'avocat et préfet Fillez.<sup>1)</sup>

Il se lia d'amitié avec un nommé Pierre Vaudan, de Versegères, célibataire, pour rechercher des mines. M. François Luy, à Lourtier (né en 1833) a connu le capitaine Bruchez alors qu'il se livrait avec Vaudan, à d'infructueuses recherches pour trouver des filons d'argent, près de Lourtier, où les traces des fouilles seraient encore visibles. Le capitaine Bruchez, qui serait, d'après Mons. le notaire Filliez, le même que le commandant Bruchez, chef d'une colonne basvalaisanne au combat de Saint-Léonard (1<sup>er</sup> avril 1840), aurait sagement terminé ses jours à Saxon où il s'adonna quelques temps à la culture des légumes. Ses enfants vinrent une fois l'y voir et donnèrent peut-être à ce précurseur des Julmy sa dernière joie.

La vie de Nicolas-Etienne Bruchez n'appartient pas à l'histoire. Si j'ai cru pouvoir en faire une esquisse, c'est que dans les quelques lettres qu'il nous a laissées, Bruchez s'est représenté assez fidèlement avec ses défauts naturels dont la vanité n'est pas le moindre, mais avec tant de franchise qu'il en devient presque sympathique.

P. B.

<sup>1)</sup> Habitée actuellement par M. Jean Ballifard.